



Règlements du concours jeunesse de la meilleure pâtisserie aux pommes le 26 septembre 2026 à 10h



Bibliothèque de Shannon – 40, rue Saint-Patrick
418 844-3778 poste 1 ou bibliotheque@shannon.ca

- Ouvert à tous les **enfants résidents de Shannon âgés de 6 à 17 ans au 26 septembre 2026.**
- **Seulement 10 places disponibles**, après tout il faut goûter à toutes les pâtisseries!
- **Inscriptions à la bibliothèque** (en personne, par courriel ou par téléphone) **jusqu'au 21 septembre 2026, 16 h.**
- **Les enfants d'une même famille** peuvent se présenter seuls ou ensemble sous le tablier d'un seul participant.
- **Les pâtisseries devront être apportées entièrement terminées** le samedi **26 septembre 2026 entre 9 h et 9 h 45** à la bibliothèque. Aucun réfrigérateur, four ou équipement de cuisson ne sera disponible sur place. Chaque participant doit obligatoirement **fournir son propre plat de présentation ou contenant** (qui lui sera retourné). Les jeunes pâtissiers devront présenter une création (gâteau ou tarte) **d'au moins 9 pouces** dont la **pomme est l'ingrédient vedette. Une fiche de la recette avec les ingrédients devra être fournie au même moment.**
- **Les participants devront rester sur place lors des délibérations** (le 26 septembre 2026) jusqu'à la remise des prix vers 11 h 15.
- **Toutes les préparations prêtes à l'emploi ainsi que les mets venant du commerce sont interdits.** L'utilisation d'une pâte à tarte commerciale est acceptée.
- Pour des raisons de sécurité (utilisation du four, d'ustensiles dangereux, etc.) l'aide ou la supervision d'un adulte est autorisée.
- **Les pâtisseries seront évaluées selon 4 critères notés sur 10 points chacun:** « Goût & Saveurs », puis dans l'ordre suivant : « Dressage & Créativité », « Recette & Techniques » et « Histoire du pâtissier et de sa pâtisserie ». **Les pâtissiers discuteront avec le jury et présenteront leur démarche pendant la dégustation.**
- Le jury tiendra compte de **l'âge, de la capacité des participants, de leurs réponses aux questions et de la grille d'évaluation** afin d'être le plus juste et équitable possible dans son évaluation finale.
- **Prix:** Certificat-cadeau des libraires.ca de 40\$ pour la première place, 30\$ pour la seconde et 20\$ pour la troisième. **En cas d'égalité au classement général sur 40 points**, les participants seront départagés selon la meilleure note obtenue au critère « Goût & Saveurs », puis dans l'ordre suivant: « Dressage & Créativité », « Recette & Techniques » et « Histoire du pâtissier et de sa pâtisserie ».
- Le jury sera composé de personnes désignées par la Ville de Shannon. Si un membre de la famille ou un proche d'un des juges concourt, celui-ci s'abstiendra d'évaluer ce participant lors des délibérations.
- Les employés, représentants ou mandataires de la Ville de Shannon ou de ses fournisseurs et les personnes avec qui ils sont domiciliés ne peuvent participer à ce concours.
- Un différend quant à l'organisation ou à la conduite d'un concours publicitaire peut être soumis à la Régie des Alcools, des Courses et des Jeux afin qu'il soit tranché. Un différend quant à l'attribution d'un prix peut être soumis à la Régie uniquement aux fins d'interventions pour tenter de le régler.
- **Droit à l'image & diffusion:** En concourant, les participants acceptent d'être photographiés avec leur création, ainsi que de voir leur nom, au complet, leurs photos et leur recette diffusés sur les réseaux officiels de la Ville de Shannon.